

Nouvel Envol

Sport, Loisirs
& Séjours adaptés



LOISIRS SORTIES ÉTÉ 2025



PRÉSENTATION

L'Association Nouvel Envol a pour objectif de promouvoir et de rendre accessible les activités physiques et sportives, les loisirs, la culture et les vacances aux personnes en situation de handicap.

Pour faire vivre ses activités, l'association s'appuie sur son conseil d'administration, son équipe de salariés formés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et sur ses nombreux bénévoles.

SPORTS



- Organisation de séances d'Activités Physiques Adaptées
- Entraînement et participation à des championnats adaptés
- Intervention au sein d'établissements spécialisés.

LOISIRS

- Organisation d'après-midis ou de soirées au sein des locaux de l'association.
- Organisation de sorties à la demi-journée, journée, soirée ou tout le week-end.



VACANCES



- Organisation de séjours adaptés
- Organisation de séjours spécifiques répondants à une demande

POUR S'INSCRIRE C'EST SIMPLE

ETAPE 1



DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION

- Remplir le bulletin d'adhésion 2024/2025.
- Payer sa cotisation annuelle de 20€

ETAPE 2

DEMANDER LA DISPONIBILITE DES SORTIES

- Vous pouvez contacter l'association par mail ou par téléphone pour demander la disponibilité des sorties et les réserver.



ETAPE 3



CONFIRMATION ET PAIEMENT

Pour valider l'inscription des sorties:

- Envoyer la fiche d'inscription
- Attendre notre confirmation d'inscription.
- Régler vos sorties.

DEVENIR BÉNÉVOLE ?

L'association est à la recherche constante de nouveaux visages prêts à participer à l'encadrement des sorties et souhaitant s'enrichir, de par l'échange et le partage auprès de notre public. Si vous avez envie d'être acteur de la sortie, afin de la rendre vivante, agréable et plaisante pour tous, n'hésitez pas à nous contacter.

Partage et bons moments Donner de son temps

Rencontre
Bienveillance



Etre acteur de la sortie, la faire vivre !

Etre à l'écoute et dans l'échange Disponible

1

Prendre
contact avec
Antoine

2

Se présenter
en quelques
mots

3

S'engager
sur une ou
plusieurs
sorties

EDITO :

Une nouvelle saison est là, avec son lot de nouvelles sorties.

Cette année, nous avons pris le parti de ne pas faire de sorties sur les deux premières semaines d'Août, car il y avait trop peu d'inscrits les années précédentes.

J'espère que ce programme vous plaira et que vous serez nombreux à vous inscrire !

Un peu de nouveautés, quelques classiques et des sorties qui reviennent, vous devriez trouver quelque chose qui vous fera plaisir.

Avec un peu de chance, le temps sera meilleur que l'année dernière afin de maintenir toutes les sorties.

Je vous souhaite à tous un très bel été et à bientôt sur nos sorties !

Antoine Pardonnet
Responsable Service Loisirs



LA RANDO D'ANDLAU



samedi 05 Juillet

50€

Démarrons l'été par une jolie randonnée pour les bons marcheurs.

Nous irons découvrir la Cascade de l'Andlau dans la forêt du Hohwald. Nous franchirons de nombreux petits ruisseaux (sans se mouiller les pieds) dans une très belle ambiance.



Préparez votre pique nique, et mettez vos meilleurs chaussures pour ces 5km !



Heure de
RENDEZ-VOUS

- **10h00** au Parking du Lidl Lingolsheim (4 Rue Hannong, 67380 Lingolsheim ou **09h45** au Tram B Lingolsheim Tiergartel).
- Retour prévu à **16h00** au même endroit.

BAIGNADE AU PARADIES



samedi 12 Juillet

130€

Destination BadeParadies in
Schwarzwald, les Caraïbes de la Forêt-
Noire.



Que vous aimiez vous détendre ou
profiter des toboggans et de la piscine à
vagues, il y en aura pour tous les goûts !

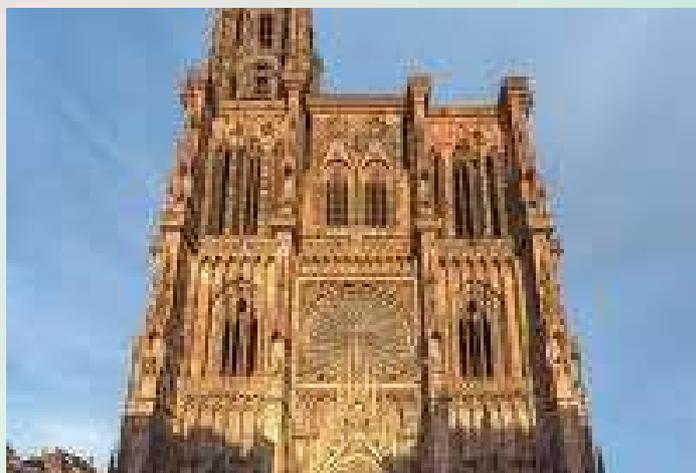
Le repas est compris dans la sortie.



Heure de
RENDEZ-VOUS

- **09h00** au Parking du
Lidl Lingolsheim (4 Rue
Hannong, 67380
Lingolsheim ou **08h45**
au Tram B Lingolsheim
Tiergartel).
- Retour prévu à **18h00**
au même endroit.

OBJECTIF STRAS'



samedi 19 Juillet

35€

Vous découvrirez Strasbourg à travers notre rally photo de la ville.

Marquez le plus de points possibles en trouvant les lieux emblématiques de la ville pour être le grand vainqueur.



Nous irons ensuite boire un coup en terrasse.



Heure de
RENDEZ-VOUS



- **13h30** devant la pharmacie de l'Homme de Fer
- Retour prévu à **17h00** au même endroit.

FLAMMENKUCHE À LA GRENZE



mercredi 23 Juillet

45€

Une belle soirée tartes flambées à la terrasse culturelle de La Grenze (en espérant cette fois le beau temps) !

Un moment chaleureux et de la crème sur les doigts en perspective.



Différentes tartes flambées sont proposées : que vous soyez plutôt traditionnels ou munster, il y en aura pour tous les goûts !



Heure de
RENDEZ-VOUS

- **18h00** devant La Grenze (23, rue Georges Wodli, 67000 Strasbourg)
- Retour prévu à **22h00** devant la Grenze.

FAIM DE SÉANCE



samedi 16 Août

65€

C'est reparti pour notre traditionnel Resto-Ciné.



Après avoir mangé un bon burger (ou autre) au restaurant Memphis, nous irons au cinéma UGC. Vous aurez le choix entre plusieurs films.



Heure de
RENDEZ-VOUS



- **11h30** devant le cinéma UGC Strasbourg
- Retour prévu à **16h30** au même endroit.

MARIN D'EAU DOUCE !



samedi 23 Août

55€

Partons en bateau découvrir Strasbourg le long de ses canaux.

Deux heures de navigation s'offrent à vous avant d'aller boire un coup en terrasse.



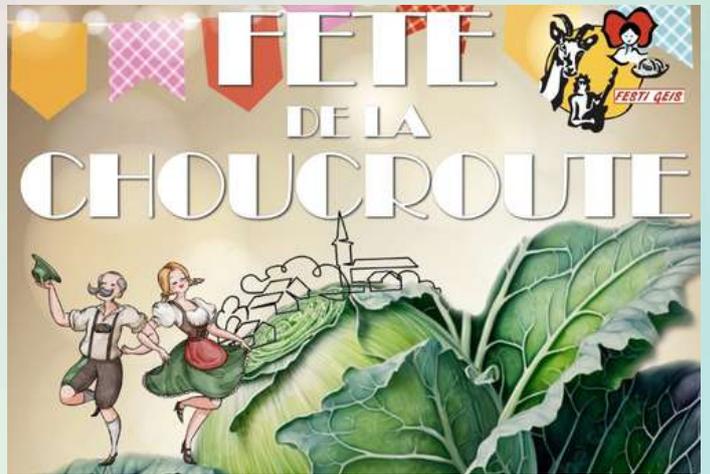
Matelots, embarquez avec nous !



Heure de
RENDEZ-VOUS

- **13h30** à la Place de l'Homme de Fer devant la Pharmacie
- Retour prévu à **17h30** au même endroit.

UNE BONNE CHOUCROUTE !



dimanche 31 Août

55€

La fête de la choucroute est de retour à Geispolsheim.



En plus de déguster la star du jour, vous pourrez assister au grand cortège qui s'élanche dans les rues pour votre plus grand plaisir !



Heure de RENDEZ-VOUS

- **11h30** à la salle des fêtes de Geispolsheim, l'espace Malraux Pl. André Malraux, 67118 Geispolsheim
- Retour prévu à **16h00** au même endroit.



*Côté
Spectacle*

FARSE EN SCÈNE



Août

30€

Le Festival des Arts de Rues de Strasbourg revient cette année avec des spectacles de rue hauts en couleurs.



Venez profiter d'une après-midi dans Strasbourg pour découvrir de superbes numéros !



Heure de RENDEZ-VOUS



Dates et infos à venir !

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTIONS AUX SORTIES

PREAMBULE

Nouvel Envol est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général, dont le siège se situe au 22 rue René Descartes, 67000 STRASBOURG. Les sorties proposées sont réservées aux membres de Nouvel Envol. L'inscription à l'une des sorties présentées implique l'acceptation des conditions générales ci-après.

1. RESPONSABILITE DE NOUVEL ENVOL

La mise en œuvre des sorties proposées suppose l'intervention d'organismes différents : propriétaires, prestataires, restaurateurs, etc... Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leurs activités aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant, entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

Toute réclamation relative à une sortie doit être adressée au maximum un mois après la fin de la sortie, par lettre recommandée avec accusé de réception, cachet de la Poste faisant foi. Passé ce délai, Nouvel Envol se réserve le droit de ne pas donner suite à une réclamation relative à une sortie.

2. RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Toute sortie ou weekend interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelle cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement.

Le participant doit être attentif à tout élément déterminant son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement de la sortie. La responsabilité du participant ou du représentant légal sera engagée en cas de dissimulation au regard de l'organisateur de toute particularité du participant.

3. COTISATION

Les sorties sont réservées aux membres de l'association Nouvel Envol. Pour être membre, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.

Le montant de la cotisation 2024/2025 (valable du 1er septembre 2024 au 31 août 2025) est de 20 €.

Elle n'est pas comprise dans le prix de vente des sorties. En cas d'annulation d'une sortie, la cotisation n'est pas remboursée.

4. INSCRIPTION

Pour vous inscrire, veuillez suivre les 2 étapes suivantes :

ETAPE 1: contactez-nous par téléphone ou par mail afin de vous assurer des disponibilités, et pour que nous puissions vous conseiller sur les orientations de sorties et mettre une option sur les sorties souhaitées et les plus adaptées à chacun. Nous vous confirmerons alors si la préinscription est possible.

ETAPE 2 : suite à notre confirmation de préinscription, vous avez 10 jours pour nous renvoyer la fiche d'inscription complétée.

Afin que l'inscription soit définitivement validée, le règlement de chaque sortie doit nous parvenir au moins 10 jours avant la sortie concernée.

Une confirmation d'inscription vous sera alors renvoyée. Les informations complémentaires (horaires de départs, contact du responsable, affaires à prévoir...) seront envoyées environ 5 jours avant la date de chaque sortie.

Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si ces délais ne sont pas respectés ou si la totalité de la sortie n'est pas réglée avant le départ.

5. PRIX

Nos tarifs comprennent :

- Les frais d'organisation,
- La pension pour les week-ends,

- Les frais d'encadrement et d'animation,
- Les activités proposées,
- Le transport depuis Geispolsheim ou Strasbourg pour les sorties hors Eurométropole.

Ils ne comprennent pas :

- La cotisation annuelle à l'association,
- Les achats personnels (souvenirs, cartes postales,...),
- Les frais médicaux et pharmaceutiques (les avances de frais médicaux fait par l'association devront être remboursées à la fin de la sortie. Une facture sera établie à l'ordre du participant et la feuille de soin transmise).

6. PAIEMENT

Le paiement peut se faire de 3 manières :

- par virement bancaire, de préférence, en indiquant les références de la facture ou le nom du participant :
Crédit Mutuel Strasbourg Esplanade
IBAN : FR76 1027 8010 8200 0260 3564 521 BIC CMCIFR2A
- par chèque à l'ordre de l'association Nouvel Envol,
- par espèce.

7. ANNULATION

Si vous deviez annuler votre inscription, veuillez-nous le faire savoir par mail ou par lettre recommandée (la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation) à l'adresse suivante : Association Nouvel Envol, 3 rue de la batterie, 67118 Geispolsheim.

L'annulation d'une inscription du fait du participant entraînera le remboursement de la totalité de la somme versée si l'annulation se voit justifiée par un certificat médical en amont de la sortie. Dans tous les autres cas, elle entraînera la perception de frais d'annulation selon le barème ci-après :

- Plus de 8 jours avant la sortie : seront retenus 30% du montant total de la sortie. Cependant Nouvel Envol s'engage à rembourser la totalité de la somme versée dans le cas où la place libérée pourrait être attribuée à une autre personne.
- Moins de 8 jours avant la sortie : seront retenus la totalité du montant total de la sortie. Cependant Nouvel Envol s'engage à rembourser la totalité de la somme versée dans le cas où la place libérée pourrait être attribuée à une autre personne.

Dans le cas où la sortie est annulée par Nouvel Envol, en raison de force majeure, pour la sécurité des participants, suite à l'insuffisance du nombre d'inscrits, en raison d'une météo ne permettant pas le bon déroulement de la sortie ou toute autres raisons ne relevant pas de sa volonté : le participant peut reporter la somme payée afin de participer à une autre sortie ou se faire rembourser.

8. DROIT A L'IMAGE

Sauf information contraire, les photographies et films pris au cours des sorties sur lesquels les participants apparaissent pourront être utilisés exclusivement pour les outils de communication de Nouvel Envol.

9. PERTE ET VOL

Il n'est pas rare qu'en collectivité un participant égare un vêtement ou un objet personnel, et ce, malgré la vigilance de l'équipe d'encadrement. Dans ce contexte, Nouvel Envol ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des effets perdus (vêtements, lunettes, appareils photo, appareils numériques...). Les assurances peuvent entrer en jeu uniquement en cas de vol avec effraction, ainsi les pertes et vols sans effraction ne donneront pas lieu à remboursement.

Contacts

ASSOCIATION NOUVEL ENVOL



7b, place des Tanneurs, 67380
Lingolsheim



Antoine

PARDONNET

Responsable du service
"Sorties/Loisirs"

06.83.99.04.62

Bureau 09.83.72.57.99

 : loisirs@nouvelenvol.fr

 : nouvelenvol.fr

 : [nouvel envol](https://www.facebook.com/nouvelenvol)

 : [nouvel.envol](https://www.instagram.com/nouvelenvol)

Pour accéder au site internet

**SCANNER LE
QR CODE**

